

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 21 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER – Anne-Charlotte BUZARÉ Arlette - FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie - GUILLOU Annick – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE GUENNEC Gwénaél – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absences excusées - Procurations

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier
Madame HENRIQUEZ Françoise donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette

Absent :

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Annette FRÉOUX

Date de la convocation : 14 Décembre 2023

Date de l'affichage : 14 Décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 16

2023-56 SÉGUR DU NUMÉRIQUE : APPEL À PROJET MUTUALISÉ

« Le numérique constitue un levier structurant afin d'accompagner les transformations de l'offre des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) ; il implique notamment le développement d'échanges et de partage d'informations entre acteurs du sanitaire, du médico-social, du social, de la scolarité, de l'insertion professionnelle ou sociale et de l'aide aux usagers et aux aidants. Le constat global actuel est celui d'un très grand retard dans l'usage des outils numériques par les ESSMS, avec des insuffisances dans les équipements et infrastructures, des fonctions métiers qui sont encore peu développées dans beaucoup d'établissements, des fragilités en matière de cyber sécurité et de respect des dispositions du RGPD ». *ARS Bretagne 2023*

Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels de santé, du social et du médico-social et avec l'utilisateur pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux accompagner.

Les enjeux du programme ESSMS numérique pour le parcours de l'utilisateur sont les suivants :

- Faciliter la coordination des professionnels et l'échange d'informations ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes ;
- Pour les personnes accompagnées, développer l'accès à l'information les concernant et favoriser leur participation à leur parcours de vie ;
- Faciliter le pilotage à tous les niveaux et améliorer la connaissance des besoins.

Pour le secteur social et médico-social, les financements Ségur Numériques ciblent l'acquisition de versions des logiciels de gestion de Dossiers Usagers Informatisés.

Un Dossier Usager Informatisé (DUI) permet le recueil de toutes les données et écrits professionnels utiles pour rendre compte des besoins d'un usager afin de faciliter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de son plan personnalisé d'accompagnement.

Notre intégration à cette opération nous permettra donc de bénéficier, sans reste à charge, de financements pour l'équipement logiciel et l'équipement matériel (ordinateurs / tablettes / bornes wifi)

Un financement à l'usage pour accompagner la transformation des pratiques est également attribué pour nous accompagner dans les mises en place des services.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **S'ENGAGE** dans la démarche d'appel à projet ESMS Numérique lancé par l'ARS Bretagne en 2024, en intégrant la grappe (regroupement de 15 structures) portée par OMEGA 56.
- **S'ENGAGE** à déployer le dossier usager informatisé dans le sens du virage du numérique selon les objectifs du Ségur et à mettre en œuvre le dossier de l'utilisateur informatisé tant du point de vue des délais, que de l'organisation retenue dans le dossier d'appel à candidature ;

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 22 Décembre 2023
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS
Arlette BUZARÉ

